

DECRET N° 70/48 du 23/2/70
portant nomination de M. NGOMA Philippe, Inspecteur du Cadastre
de 1er échelon, en qualité de Chef du Service Topographique et
du Cadastre par intérim.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT,

Sur le rapport du Ministre de l'Equipeement, chargé de
l'Agriculture, des Eaux et Forêts ;

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 60/80 du 3 Mars 1960 fixant les attributions
des directions et services du Ministère des Finances ;

Vu le décret n° 69/23 du 21 Janvier 1969 portant rattachement
des Services Topographiques et du Cadastre au Ministère des Travaux
Publics et des Transports ;

Vu le décret n° 64/4 du 7 Janvier 1964 fixant les indemnités
de représentation accordées aux titulaires des postes de direction
et de commandement complété par le décret n° 66/204 du 22 Juin 1966 ;

LE CONSEIL D'ETAT ENTENDU ;

DECRETE :

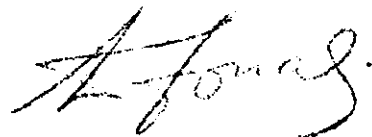
Article 1er. - M. NGOMA Philippe, Inspecteur du Cadastre de 1° échelon
de la catégorie A, hiérarchie II des services techniques est nommé
Chef du Service Topographique et du Cadastre par intérim en remplace-
ment de M. ONDIMA Antoine, autorisé à suivre un stage au CANADA (ré-
gularisation).

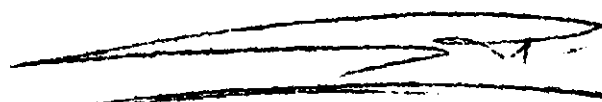
Article 2. - M. NGOMA Philippe percevra à ce titre l'indemnité de
représentation prévue par le décret n° 64/4 du 7 Janvier 1964 susvisé.

Article 3. - Le présent décret qui prend effet pour compter du 25
Octobre 1968, date de prise de service de l'intéressé sera publié au
Journal Officiel de la République Populaire du Congo./-

Fait à Brazzaville, le 23 Février 1970

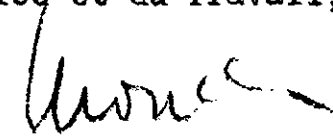
Par le Président de la République, Chef de l'Etat,
Président du Conseil d'Etat,
LE VICE-PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT, chargé
du Plan et de l'Administration du Territoire,

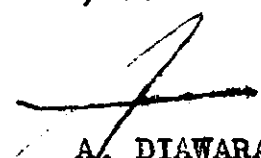

Commandant M. N'GOUABI.-

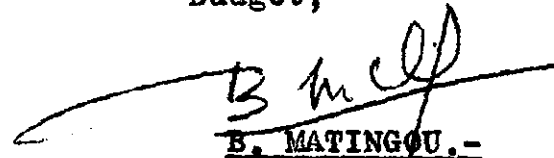

Commandant A. RAOUL.-

Le Ministre de l'Equipeement, chargé
de l'Agriculture, des Eaux et Forêt

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice et du Travail,


Me A. MOUDILENO-MASSENGO.-


A. DIAWARA.-
Le Ministre des Finances et du
Budget,


B. MATINGOU.-